

assemblée nationale

Jean Launay, questeur du budget

Le député de la 2^e circonscription du Lot Jean Launay vient d'être désigné questeur de l'Assemblée



nationale par ses pairs du groupe Socialiste Radical Citoyen, au terme d'un premier tour d'élection qu'il remporte par 99 voix, face à Jean-Paul Bacquet, député du Puy-de-Dôme, et Michel Lefait, celui du Pas-de-Calais.

« Cette élection fait suite à la nomination début juillet, du député et questeur PS de Lille (Nord) Bernard Roman, par le Président de la République, aux fonctions de président de l'Arafer, le régulateur du rail et de la route. Le groupe PS de l'Assemblée avait établi plusieurs conditions quant au choix des candidats, notamment qu'il n'ait ni de fonction ministérielle, ni de fonction importante au bureau de l'Assemblée, et enfin qu'il ne soit pas candidat aux prochaines législatives », précisait l'élu lotois. Député du Lot depuis 1998 (faisant suite à Martin Malvy), Jean Launay confirme son souhait de ne pas briguer un 5^e mandat.

« En plus de mon travail parlementaire classique, j'achèverai donc cette législature comme questeur au sein du collège en charge de la gestion globale du budget de l'Assemblée nationale, qui est de 520 M€, commente l'intéressé. Cela concerne toutes les questions comptables et financières, toutes les dépenses en personnel, matériel, investissements, déplacements... de l'Institution ».

Lac. B.